

**MESSAGE**  
**Séance du Conseil général du 18.05.2022**

**Objet :**

Proposition : ordre public au centre du village



**Descriptif :**

Par le biais de Mme Anne-Catherine Barras, le PLR a présenté la proposition ci-après :

*Extrait du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021 :*

*Il s'agit d'une proposition qui concerne les problématiques d'ordre public au centre du Village : Suite à différents évènements, dont une agression dans les toilettes publiques, le Conseil communal a pris des mesures que nous saluons, de placer une caméra de surveillance et de demander des rondes de Securitas, mesures qui sont certes préventives mais à court terme.*

*Le groupe radical souhaite que le Conseil communal étudie d'autres mesures de prévention, ciblées sur les personnes qui provoquent des désordres. Il s'agit à ma connaissance, mais vous me corrigerez peut-être, de jeunes gens turbulents. Il serait opportun de réfléchir à quelle place nous souhaitons leur donner dans notre village et comment nous pouvons les intégrer, afin d'éviter des débordements. Il est vrai qu'il existe des infrastructures pour les enfants en bas âge mais peu pour les adolescents ou post-adolescents. Fritime, qui est une initiative intéressante, s'adresse plutôt à une catégorie d'âge plus jeune qu'à celle des personnes dont nous parlons.*

*Il existe dans le canton des professionnels, assistants sociaux de rue, sur lesquels le Conseil communal pourrait s'appuyer dans son étude. Différentes communes du canton ont, soit engagé un assistant social, soit fait appel à l'association REPER pour mettre sur pied des programmes ciblés. Nous vous encourageons à aller voir le travail effectué dans ces communes et à étudier l'opportunité de développer des activités/infrastructures pour donner une place aux jeunes adultes dans notre village.*

*Merci.*

Le Conseil général est invité à se prononcer quant à cette proposition.